



Communauté de communes

**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires**

OBJET : Vote des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval – Année 2025

EXPOSE

Il doit être procédé pour l'année 2025 au vote des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval.

Conformément aux orientations prises lors du débat d'orientations budgétaires, il vous est proposé de maintenir les tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères identiques à ceux de 2024.

Ces tarifs, calculés selon la taille du bac, figurent à l'annexe ci-jointe.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 11 mars dernier

DECISION

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'adopter les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères conformément au tableau ci-joint à compter du 1er janvier 2025 ;
- d'autoriser M. le Président ou le M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 27 mars 2025

La secrétaire de séance


Lucie GUERINEL

Le Président


Alain HUNAULT

Montants de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval

Grille tarifaire appliquée depuis le 1er Juillet 2023 et maintenue à l'identique en 2025

Volume du bac à ordures ménagères	Dotation permanente		Dotation temporaire		
	Abonnement pour 6 levées		prix de la levée supplémentaire	Frais de mise à disposition	Prix de la levée
	mensuel	annuel			
120 litres (1 à 3 pers.)	13,75 €	165,03 €	4,51 €	17,77 €	4,51 €
180 litres (4 à 5 pers.)	20,55 €	246,62 €	6,76 €		6,76 €
240 litres (6 à 7 pers.)	27,86 €	334,32 €	9,00 €		9,00 €
340 litres (8 pers. et +)	41,42 €	497,06 €	12,77 €		12,77 €

Prestations	Tarifs
Renouvellement d'un badge	12,00 €
Fourniture sacs additionnels de 30 litres (5 unités)	4,51 €

AR-Préfecture

044-200072726-20250328-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-03-2025

Publication le : 28-03-2025



Le Président,

Alain HUNAUT
Alain HUNAUT

Montants de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval

Grille tarifaire appliquée depuis le 1er Juillet 2023 et maintenue à l'identique en 2025

Volume du bac à ordures ménagères	Dotation permanente		prix de la levée supplémentaire	Dotation temporaire	
	Abonnement pour 6 levées			Frais de mise à disposition	Prix de la levée
	mensuel	annuel			
120 litres (1 à 3 pers.)	13,75 €	165,03 €	4,51 €	17,77 €	4,51 €
180 litres (4 à 5 pers.)	20,55 €	246,62 €	6,76 €		6,76 €
240 litres (6 à 7 pers.)	27,86 €	334,32 €	9,00 €		9,00 €
340 litres (8 pers. et +)	41,42 €	497,06 €	12,77 €		12,77 €

Prestations	Tarifs
Renouvellement d'un badge	12,00 €
Fourniture sacs additionnels de 30 litres (5 unités)	4,51 €

AR-Préfecture

044-200072726-20250328-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-03-2025

Publication le : 28-03-2025



Le Président,

Alain HUNAUT
Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le vingt mars deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X		
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO				X	P
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN			X		
	Mme Lucie PAUL			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE	X				

JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			X	P	M. Jean-Michel CHEVALIER
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN			X	P	M. Jean-Claude DESGUÉS
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO			X	P	Mme Martine CHEVALIER
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

M. Patrick GALIVEL a quitté la séance à 19h41 pendant la lecture de la délibération N°2025-033

Secrétaire de Séance : Madame Lucie GUERINEL

AR-Préfecture

044-200072726-20250328-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-03-2025

Publication le : 28-03-2025



Le Président,

Alain HUNAU